

# L'Europe se prépare à accueillir la Turquie en son sein dans dix ans

samedi 18 décembre 2004, par [Arnaud Leparmentier](#), [Philippe Ricard](#)

**Le Monde - 17/12/2004**

Les conditions étaient réunies, à l'ouverture du Conseil européen, jeudi soir à Bruxelles, pour que les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE décident de lancer les négociations d'adhésion avec Ankara en 2005. Les Vingt-Cinq recevront, vendredi, le premier ministre turc, M. Erdogan.

Bruxelles de notre bureau européen

Réunis à Bruxelles jeudi 16 et vendredi 17 décembre, les chefs d'Etat et de gouvernement européens doivent donner leur aval à l'ouverture de négociations d'adhésion avec la Turquie. Celles-ci vont être ouvertes en 2005 et, si la Turquie poursuit sa démocratisation, conduire à une adhésion vers 2015, même si aucune date n'est explicitée.

Le président en exercice du conseil européen, Jan Peter Balkenende, premier ministre chrétien-démocrate des Pays-Bas, a indiqué qu'un « oui » pouvait être donné dès jeudi soir, à mois d'un « déraillement ». Les dirigeants des « 25 » devaient, au cours d'un dîner, s'entendre sur la formulation de leur compromis, qui devrait, à la demande de la France notamment, préciser que l'ouverture des négociations ne signifie pas obligatoirement adhésion.

Vendredi, les chefs d'Etat et de gouvernement recevront le premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, qui a haussé le ton une dernière fois, menaçant de « geler » la candidature de son pays si les conditions posées étaient « inacceptables ». « Si c'est le cas, alors nous mettrons cette affaire au réfrigérateur et nous poursuivrons notre chemin », a-t-il affirmé, soucieux de ne pas perdre la face vis-à-vis de son opinion.

Les négociations devraient commencer à l'automne 2005. Cette date ménage la France, qui ne veut pas que l'affaire turque se télescope avec le référendum sur la Constitution, et la Turquie, qui souhaite débiter les pourparlers « sans délai », comme promis en 2002. Entretemps, les experts de la Commission auront passé au crible la législation turque, pour voir toutes les adaptations nécessaires à l'entrée dans l'Union.

UNE DATE « POLITIQUE »

L'adhésion de la Turquie ne pourra pas intervenir avant 2014, les Européens ayant expliqué qu'ils ne pouvaient pas financer son adhésion avec le budget européen, en cours de négociation, qui couvre la période 2007-2013. D'ici là, les « 25 » devront trouver le moyen d'intégrer la Turquie dans les politiques de solidarité et agricole, soit en réformant ces politiques, soit en augmentant le budget communautaire.

Il s'agit d'un « cliquet », car sans cette contrainte, les négociations techniques pourraient être bouclées rapidement, notamment parce que le pays est déjà en union douanière avec l'Europe. « Cinq ans pour la Turquie, c'est tout à fait faisable pour un pays déjà très intégré dans l'économie européenne. Elle ne sort pas de la planification soviétique. La date de 2014 est politique et pas technique », affirme un haut fonctionnaire de la Commission, qui juge qu'il faut aller vite. « Il est politiquement intenable d'avoir une négociation qui dure dix ans. Cela fait tous les jours la Une des journaux, le gouvernement doit montrer des résultats et si cela dure trop, cela crée de graves tensions politiques. »

L'autre aspect des négociations est politique et dépend essentiellement d'Ankara. Les Européens, qui jugent que la Turquie respecte « suffisamment » les critères démocratiques dits de Copenhague, vérifieront chaque année les progrès. En cas de violation des droits de l'homme, les pourparlers pourront être interrompus par une majorité qualifiée d'Etats membres.

La Turquie devra profiter des négociations pour régler ses différends avec ses voisins. Le premier problème concerne Chypre, dont la partie nord est occupée par l'armée turque et dont le gouvernement chypriote grec n'est pas reconnu par Ankara. De même, la Turquie devra normaliser ses rapports avec l'Arménie, tandis que la France lui a demandé de faire un « effort de mémoire » sur le génocide arménien. L'expérience de l'élargissement à l'Europe centrale a montré que ce processus de réconciliation n'était pas partie intégrante de la négociation mais progressait de manière parallèle.